

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Demande de changement de secteur 2023-2024

Chers parents,

Si vous désirez faire une demande de changement de secteur pour l'année scolaire 2023-2024, voici comment vous devez procéder :

- À partir de la plateforme Mozaïk-Portail :

Lorsque vous procédez à la réinscription de votre enfant, vous devez cliquer sur l'option **Demander un changement d'école**.

En suivant les étapes, vous devez inscrire la raison de votre choix directement sur le portail, **mais vous devez également** cliquer sur le lien menant au formulaire officiel de demande de changement de secteur.

Enfin, vous devez imprimer ce formulaire, le compléter et le remettre au secrétariat de votre école d'origine.

- À votre école de secteur :

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de changement de secteur directement auprès de votre école d'origine afin de le compléter.

Veillez prendre note que toute demande de changement de secteur pour l'année scolaire 2023-2024 doit être effectuée au plus tard le **31 mars 2023**.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de votre école.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

- 30 -

Engagement, Respect, Équité



Source : Brigitte Roy

Directrice des Services éducatifs

*Ensemble, pour le succès de TOUS nos élèves.*